

# Continuité pédagogique? Au-delà du slogan

**Le ministre Jean-Michel Blanquer a affirmé, aussitôt la fermeture des établissements scolaires annoncée le 12 mars 2020, que l'Éducation nationale était prête à affronter le défi de l'enseignement à distance et à assurer la « continuité pédagogique » pendant la période. L'heure est au bilan.**

Françoise DUMONT, présidente d'honneur de la LDH

**L**e 12 mars 2020 au matin, le ministre de l'Éducation nationale déclarait « *Nous n'avons jamais envisagé la fermeture totale des écoles, car elle nous semble contre-productive* ». Mais le soir même, le président de la République annonçait celle des crèches, écoles, lycées et universités.

Pour ne pas en rester au stade du slogan, la « *continuité pédagogique* » ensuite annoncée supposait déjà que l'école française soit correctement équipée pour se lancer dans ce mode d'enseignement, d'autant plus que des millions d'élèves allaient être amenés à se connecter quasiment en même temps. Or, très vite, les différents serveurs officiels (Pronote par exemple) se sont révélés d'une capacité insuffisante, obligeant élèves et enseignants à se tourner vers des outils plus ou moins sécurisés, plus ou moins bien maîtrisés. Souvent, le simple fait de se connecter ou de rester connecté était déjà une gageure, au moins au début du confinement.

L'autre paramètre, et non des moindres, réside dans le fait qu'enseigner à distance ne s'improvise pas et nécessite une formation, car les enseignants sont habitués à construire des supports pédagogiques qui s'accompagnent de leur parole ou d'activités qui se déroulent en classe et en groupe. Faute de formation, la tentation est grande d'envoyer aux élèves ce qu'on a préparé pour le présentiel, surtout

lorsqu'il faut agir dans l'urgence, comme cela a été le cas. Sans aucun doute, les enseignants français qui, au cours des dernières années, ont régulièrement dénoncé l'appauvrissement de leur formation professionnelle, n'étaient pas suffisamment préparés à ce type d'enseignement. Une étude de l'OCDE basée sur l'enquête Pisa 2018<sup>(1)</sup> montre même qu'ils sont parmi les moins bien préparés à ce mode de transmission pédagogique. Seuls 55 % d'entre eux se disent prêts à travailler ainsi, et la France se trouve au 59<sup>e</sup> rang, sur 70 pays.

## **Un suivi pédagogique impréparé et chaotique**

Face à ce constat, le ministère aurait sans doute mieux fait d'annoncer une semaine de transition, le temps que les enseignants puissent s'organiser dans leur travail mais aussi entre eux et avec les familles. Quel était le nouveau rôle de chacun ? Quels étaient les objectifs pédagogiques de cette période ? Consolider les acquis ou poursuivre le programme scolaire avec un véritable enseignement à distance ? Fallait-il continuer à mesurer et évaluer

les connaissances avec des devoirs à la maison, des tests, des examens blancs ? Il semble bien qu'une telle « feuille de route » ait manqué. En fait il fallait d'abord faire croire que dans le domaine de l'éducation aussi, tout était sous contrôle...

La quasi-totalité des enseignants a joué le jeu, avec un réel surcroît de travail. Ce suivi pédagogique a pris des formes extrêmement différentes, d'autant plus que parfois il fallait anticiper les difficultés d'équipement des familles. Ainsi, une enseignante de Seine-Saint-Denis a créé un groupe WhatsApp avec ses quatorze petits CP. Cela lui permettait de s'adresser directement à ses élèves, de leur envoyer de petits enregistrements vidéo et de contourner ainsi les difficultés de maîtrise de la langue de leurs parents. Ce groupe a aussi développé des liens de solidarité entre les familles, mettant à jour la grande précarité de certaines situations. Ailleurs on a assisté à des formes multiples d'organisations spontanées, avec des temporalités variables, compliquant l'organisation du temps scolaire « à la maison ». Ici, l'enseignant a mis sur des espaces

**« L'équipement des enseignants et élèves en outils et ressources pédagogiques doit redevenir l'apanage de l'Etat avec une dotation financière d'ampleur versée aux collectivités pour compenser les inégalités de moyens constatées. »**

(1) Programme international pour le suivi des acquis des élèves (voir l'étude de 2018 sur [www.oecd.org/pisa/publications/PISA2018\\_CN\\_FRA\\_FRE.pdf](http://www.oecd.org/pisa/publications/PISA2018_CN_FRA_FRE.pdf)).

numériques de travail (ENT) des devoirs pour la semaine, mais quelquefois seule l'heure de l'emploi du temps habituel était visée. Là, des mails ont été envoyés la veille du créneau horaire concerné, sans parler des dossiers papier déposés à l'accueil des établissements et qu'il fallait aller chercher malgré le confinement... Autant de difficultés pour certains parents censés démêler au jour le jour l'écheveau des consignes données, parfois pour plusieurs enfants simultanément. Pour certains cours, des dispositifs synchrones, en classe entière et en visioconférence, ont aussi été utilisés. L'objectif, intéressant en soi, était de continuer à faire du collectif. Mais ces initiatives se sont révélées peu concluantes. Mauvaise maîtrise de l'outil par les enseignants, problèmes récurrents de connexion, prises de parole intempestives des élèves, voire « e-chahut »... Les obstacles rencontrés n'ont pas manqué.

### Inégalités dans l'équipement des collectivités

Du côté des familles, celles des milieux les plus populaires se sont trouvées souvent très démunies matériellement : des smartphones à la maison, mais peu de tablettes ou d'ordinateurs, peu d'imprimantes. Il fallait alors lire et travailler les documents sur des écrans minuscules et photographier les écrits. Les forfaits Internet ont été vite épuisés. En zone rurale notamment, quelques familles sans connexion ont dû attendre la livraison par la poste des documents envoyés par le collège. Dans les familles mieux équipées, l'ordinateur familial a pu faire l'objet de concurrences entre enfants et parents en télétravail. Certains d'entre eux ont alors commencé leur journée très tôt pour libérer l'ordinateur. Une des premières conditions pour que l'enseignement à distance ne creuse pas les inégalités est de faciliter l'équipement individuel des élèves et des enseignants. Depuis la décentralisation, les collectivités financent les bâtiments scolaires et l'équipement pédagogique, l'équipement numérique et les logiciels, dont les fameux ENT. Les élèves les plus défavorisés ne doivent pas subir une double peine du fait d'une dotation des collectivités davantage tournée vers des politiques sociales et de lutte contre la pauvreté que vers des équipements pédagogiques. Certaines collectivités essaient de mener les deux de front mais l'écart avec les collectivités

« Sur 12,6 millions d'élèves, on peut faire l'hypothèse que la continuité pédagogique n'a pas été assurée correctement au moins pour 25 % d'entre eux, c'est-à-dire pour ces 3 millions d'enfants qui vivent dans des familles en dessous du seuil de pauvreté... »

les plus riches demeure. C'est donc vers un renforcement de l'intervention de la puissance publique qu'il faut aller. L'équipement des enseignants et élèves en outils et ressources pédagogiques doit redevenir l'apanage de l'État avec une dotation financière d'ampleur versée aux collectivités pour compenser les inégalités de moyens constatées. A ce sujet, il est très regrettable que l'actuel gouvernement ait brutalement stoppé le Plan numérique pour l'éducation lancé en 2016, alors que celui-ci prévoyait un investissement d'un milliard d'euros sur cinq ans.

Au sous-équipement informatique se sont souvent ajoutées des difficultés liées aux mauvaises conditions de logement. Certains parents ont senti peser sur eux une véritable pression, cumulée parfois à leurs propres obligations professionnelles (en télétravail ou à l'extérieur) ou à leurs angoisses parce que le seul fait de se nourrir devenait un problème. Quant aux élèves, ils n'étaient pas tous logés à la même enseigne : devoir se concentrer dans un petit appartement, dans un environnement souvent bruyant, ou travailler tranquillement dans une maison spacieuse, avec des parents disponibles, cela n'a rien à voir.

### Un investissement parental à relativiser

Pour autant, les parents des milieux populaires n'ont pas lâché prise. Une étude<sup>(2)</sup> menée par deux chercheurs, Romain Delès et Filippo Pirone, montre que les parents des classes populaires auraient passé trois heures et seize minutes par jour en moyenne à l'accompagnement scolaire, contre trois heures et treize minutes pour les classes moyennes, trois heures et sept



© DR

minutes pour les classes supérieures et deux heures et cinquante-huit minutes pour les parents enseignants de profession. Cette étude, en cours d'exploitation, est certes à relativiser parce qu'elle a été faite à partir de trente-mille réponses à un questionnaire envoyé en ligne : elle ne prend donc pas en compte les parents les plus exposés à la fracture numérique. Elle témoigne cependant de l'intérêt que les parents des familles populaires portent à la scolarité de leurs enfants, même si cet investissement parental ne suffit pas à fabriquer de la réussite scolaire. L'équipement informatique a joué un grand rôle mais n'a pas été le seul facteur d'inégalité. Les compétences pédagogiques mobilisées ont beaucoup varié selon les milieux sociaux, certains étant plus à l'aise que d'autres avec les non-dits et les opérations

(2) Voir l'article (réservé aux abonnés) paru dans Mediapart le 18 mai 2020 : « L'école à la maison a bien exacerbé les inégalités scolaires ».

(3) Dans des déclarations sur France Inter et au JDD, notamment.



*Quels étaient les objectifs pédagogiques de cette période ? Consolider les acquis ou poursuivre le programme scolaire avec un véritable enseignement à distance ? Fallait-il continuer à mesurer et évaluer les connaissances avec des devoirs à la maison, des tests, des examens blancs ? Il semble bien qu'une telle « feuille de route » ait manqué.*

de cette crise qui a exacerbé des inégalités scolaires déjà régulièrement dénoncées, notamment par les enquêtes Pisa. Il fallait vite rouvrir les écoles et les collèges parce que, nous a-t-on dit, dans les quartiers populaires certains jeunes avaient arrêté d'apprendre et ils devaient être les premiers à retrouver le chemin de l'école. On peut s'étonner que le décrochage scolaire apparaisse subitement comme une priorité des pouvoirs publics... Même chose pour la question des inégalités scolaires, lorsqu'on se souvient que des suppressions de postes étaient prévues pour la prochaine rentrée et qu'il y a quelques mois, Jean-Michel Blanquer déclarait « *Il me semble qu'il existe une tendance dans la sociologie française à lire la société à travers le seul prisme des inégalités* », dénonçant une « *sorte de pessimisme de principe* ».

Enfin, il est à craindre que le ministre de l'Éducation nationale, qui a une fâcheuse tendance à ne voir que ce qui l'arrange, instrumentalise une soi-disant réussite de l'enseignement à distance pour diminuer encore le présentiel et les moyens humains. C'est déjà ce qu'il a laissé entendre<sup>(3)</sup>, sans doute à la plus grande joie des éditeurs numériques et opérateurs privés. Cela est inquiétant et va nécessiter une grande vigilance de la part de toutes les forces qui souhaitent une école plus égalitaire, plus humaine, et plus en prise avec les grands enjeux de notre époque. ●

intellectuelles implicites qui sous-tendent bon nombre d'apprentissages scolaires. Rien d'étonnant non plus si certains élèves ont complètement décroché. Le ministre a évalué à entre 5 et 8 % le taux d'élèves qui ont été injoignables, ou intouchables, ou qui se sont déconnectés. Mais l'indicateur n'a pas été défini et, empiriquement, il soulève quelques doutes. Sur 12,6 millions d'élèves, on peut déjà faire l'hypothèse que la continuité pédagogique n'a pas été assurée correctement au moins pour 25 % d'entre eux, c'est-à-dire pour ces 3 millions d'enfants qui vivent dans des familles en dessous du seuil de pauvreté... C'est d'ailleurs cet ordre de grandeur qu'avancent de nombreux enseignants, notamment ceux des lycées professionnels qui, au quotidien, doivent déjà lutter contre le décrochage scolaire et l'absentéisme. Pour un très petit nombre d'élèves, certains cours ont repris en mai, à partir d'une Charte sanitaire très contraignante et sur la base du volontariat, modalité qui a fait peser sur les parents une lourde responsabilité et qui a sans doute peu incité les

élèves les plus en difficulté à « raccrocher ». Dans ses déclarations, le président de la République visait pourtant prioritairement ce public-là. Pour d'autres élèves, les cours ne reprendront officiellement qu'en juin. Au lieu de favoriser la concertation pour travailler le sens de cette reprise et définir un projet pédagogique, le ministère a préféré éditer un certain nombre de fiches au contenu souvent contestable. L'une d'entre elles, celle sur le communautarisme et les dérives sectaires, a d'ailleurs suscité un tel tollé qu'elle a été retirée du site Eduscol. L'important est maintenant de savoir quelles leçons les pouvoirs publics tireront

**« Il est à craindre que le ministre l'Éducation nationale, qui a une fâcheuse tendance à ne voir que ce qui l'arrange, instrumentalise une soi-disant réussite de l'enseignement à distance pour diminuer encore le présentiel et les moyens humains. »**